



Plan



Rhin vivant



« Écrivons ensemble une nouvelle page de l'histoire
du fleuve, pour nos territoires et nos populations »

Dossier de presse

5 décembre 2019



Plan Rhin vivant

Un nouveau souffle pour le fleuve et la biodiversité

C'est un nouveau défi que lancent l'État, la Région Grand Est, l'Agence de l'eau Rhin-Meuse et l'Agence Française pour la Biodiversité : **réinventer la préservation des milieux naturels rhénans.**



Le Plan Rhin vivant s'annonce comme un ambitieux chantier : entreprendre de nouvelles actions de renaturation, recréer des zones humides, prolonger et compléter les initiatives engagées dans les années 1990-2000. L'enjeu est important : réhabiliter ces milieux naturels, véritables trésors de biodiversité et si précieux pour la régulation des débits ou l'alimentation de la nappe d'Alsace, favoriser la reproduction des espèces emblématiques du Rhin et atténuer les effets du changement climatique.

Coup d'envoi de la mobilisation des différents acteurs le 5 décembre 2019 à Strasbourg.

Sommaire

État des lieux. Le Rhin, un milieu en danger ?

Stratégie. Revisiter le Rhin, une ambition française

Impulsion. Le Plan Rhin vivant, un défi mobilisateur

Action. Les acteurs de terrain sont déjà à l'œuvre

Témoignages. Pourquoi ils s'engagent dans le Plan Rhin vivant

Rhin vivant en 10 chiffres clés

État des lieux

Le Rhin, un milieu en danger ?

Jadis, les rives du Rhin étaient pratiquement impénétrables, là où le fleuve avait pris l'habitude d'étendre ses hautes eaux. Seule la forêt y trouvait sa place.

Ainsi se sont créés dans la vallée du Rhin supérieur, de Bâle à Lauterbourg, **des milieux naturels uniques en Europe** : des îles et des îlots reconfigurés à chaque crue sur les multiples bras du Rhin, des forêts alluviales qui ressemblent par leur enchevêtrement aux forêts tropicales où la vie prolifère, où les frênes, chênes pédonculés et ormes champêtres grimpent jusqu'à 30 mètres de hauteur et où les lianes abondent.

Les milieux alluviaux rhénans constituent une étonnante mosaïque d'écosystèmes façonnée par les inondations et marquée par **une très grande diversité d'espèces végétales et animales**. Mais ces zones humides, dont l'intérêt patrimonial est indiscutable, ont payé un lourd tribut aux XIXe et XXe siècles. Les travaux successifs d'endiguement, de canalisation et de construction des barrages et des centrales hydroélectriques, propices au développement économique de l'Alsace et du Pays de Bade, ont profondément affecté le lit et les berges. Dans la plupart des secteurs, le Rhin a été coupé de ses annexes hydrauliques et des forêts alluviales. La lutte contre les inondations, l'extension de l'habitat, les extractions de matériaux ont également contribué à dégrader et à faire disparaître ces écosystèmes complexes. Les forêts alluviales, véritables poumons du système, en étant pour la plupart déconnectées du fleuve, ont perdu leur rôle de régulateur des plaines alluviales et leur pouvoir de rétention des crues.

On estime que **80 % de ces forêts ont ainsi disparu en à peine deux siècles**. De beaux massifs ont néanmoins été préservés : ils conservent de vrais atouts en termes de biodiversité et servent de refuges à de nombreuses espèces protégées. A ce titre, ils ont été progressivement classés en réserves naturelles nationales ou en forêts de protection.



Face à ces constats, une première dynamique de renaturation du fleuve, de ses anciens bras et des forêts alluviales a été impulsée à partir des années 1990 impliquant collectivités, communes, industriels et associations. De nombreux travaux ont été entrepris, aussi bien en France, en Allemagne et en Suisse, pour **restaurer la qualité des eaux, améliorer la franchissabilité piscicole et revitaliser l'hydrosystème fluvial**.

De tous les chantiers de renaturation, l'extension de la Petite Camargue Alsacienne, sur l'île du Rhin à Kembs, est l'un des plus exemplaires. EDF a travaillé avec les associations environnementales locales à reconstituer une centaine d'hectares de zones humides et sèches et à restaurer un ancien bras du fleuve. L'opération a culminé avec **la renaissance d'un bras du Rhin disparu.**

Longue de 7 kilomètres, la rivière serpente désormais au cœur de l'île entre pelouses sèches et roselières. Elle assure une liaison piscicole entre le Grand Canal d'Alsace et le vieux Rhin. Aujourd'hui, la nature reprend progressivement ses droits. Batraciens, libellules, oiseaux, papillons et castors réapparaissent et la forêt s'épanouit de nouveau. En exerçant leur rôle d'éponge, les espaces végétaux régulent l'impact des crues. Ils offrent, en outre, le gîte à plus de cent cinquante espèces d'oiseaux.

Au-delà de ce projet particulier, **la Petite Camargue Alsacienne, première réserve naturelle d'Alsace** créée en 1982 et qui s'étend aujourd'hui sur près de 900 hectares, a engagé plusieurs autres actions ambitieuses de 1995 à 2005. Elles ont permis de recréer de nombreux bras et de reconvertir des surfaces importantes d'anciennes cultures en prairies.

Un nouveau projet a permis de reconvertir une ancienne culture en prairie. Les parcelles situées dans la zone inondable de Bartenheim sont maintenant traversées par de multiples bras, mares et étendues d'eau, et transformées en prairie de fauche tardive en application des opérations prévues au plan de gestion de la réserve naturelle. Ces nouveaux paysages tracent ainsi **un ensemble cohérent de prairies humides dans la basse plaine.** Ces prairies seront fauchées dans le but de fournir un complément alimentaire hivernal aux troupeaux de bœufs Highlands qui participent à la gestion extensive du site. Pour certaines de ces prairies, les agriculteurs locaux se sont engagés à réaliser des fauches dans le cadre de conventions annuelles. Les effets, en termes d'amélioration de la qualité de la nappe au droit du site, ainsi que le retour d'espèces emblématiques, sont dès à présent évidents.



À l'image de ce lieu caractéristique, **une trentaine d'autres sites ont ainsi fait l'objet de travaux de renaturation**, de Kunheim à Beinheim en passant par Rhinau pour un investissement global de 30 millions d'euros.

Sur le territoire de Strasbourg, la restauration de la fonctionnalité hydraulique et écologique de la réserve naturelle du Rohrschollen est un projet emblématique. Pour revitaliser la forêt alluviale, il a été nécessaire de rétablir sur l'île un régime de crues dynamiques calqué sur le régime hydrologique du Rhin. La création d'un ouvrage de prise d'eau sur la partie Sud de l'île a été mise en œuvre.



Celui-ci permet d'alimenter le réseau hydrographique du Bauerngrundwasser avec un débit variable directement depuis le Rhin et de rétablir ainsi une réelle dynamique alluviale. Le projet a permis la **remise en eau d'anciens bras du Rhin** permettant de stopper le phénomène de disparition des habitats rhénans de l'île du Rohrschollen.

Des programmes très importants de franchissabilité ont également été menés sur les ouvrages aval jusqu'à Rhinau pour les poissons, et notamment les grands migrateurs que sont le saumon et l'anguille avec un objectif : **favoriser la circulation piscicole et la reconstitution des zones de reproduction** de ces espèces emblématiques du Rhin. Depuis vingt ans, de nombreux ouvrages ont ainsi été équipés, qu'il s'agisse de passes à poissons sur les affluents ou de dispositifs de franchissement sur les grands barrages hydroélectriques d'Iffezheim, de Gamsheim, de Strasbourg et de Gerstheim. Plus à l'amont, l'ouvrage de Kembs a également été rendu franchissable.

Ces aménagements constituent un défi technique et représentent des investissements coûteux en raison notamment de la hauteur des ouvrages (plus de 10 mètres) et du débit très important du fleuve. La question de l'efficacité et de l'efficience de ces franchissements et la remontée des grands migrateurs est alors posée, en particulier sous l'influence du changement climatique et de l'évolution de la température de l'eau, qui peuvent modifier les conditions et les cycles de migrations.

Au cours de la séance du Comité de bassin du 28 juin 2019, le président du Comité de Bassin, Claude Gaillard, a rappelé que des moyens considérables ont été engagés depuis vingt ans à l'échelle du bassin Rhin-Meuse. Au total, plus de 50 millions d'euros, notamment pour l'aménagement de **passes à poissons sur les ouvrages hydroélectriques**.

« Ces investissements ont ouvert la route aux migrateurs mais avec des résultats en termes d'efficacité inférieurs aux prévisions alors que la renaturation des espaces alluviaux ou la remise en eau de bras morts ont démontré leur réelle plus-value écologique et sont indispensables pour fixer une souche de saumon naturelle. »

« Sur la base de ce constat, le Plan Rhin vivant propose une nouvelle respiration pour le fleuve et devient la priorité. »



Un panel de travaux à mener pour redonner vie au milieu rhénan

Des exemples à démultiplier !

-  Rhin
-  Grand Canal
-  Vieux Rhin
-  Îles du Rhin
-  Barrage hydroélectrique franchissable
-  Barrage hydroélectrique infranchissable

Restauration de la dynamique fluviale

Rohrschollen

Réinjection de débits importants lors des crues dans certains bras ou dans les forêts inondables



Reconnexion des anciens bras et annexes hydrauliques

Altwasser

Reconnexion d'annexes hydrauliques type mares, roselières etc., en réinjectant un débit limité



Renaturation de berges

Vieux Rhin



Recréation d'anciens bras

Petit Rhin

Reconstitution des milieux aquatiques dégradés



Connexion entre les différents biotopes

Kembs

Actions de la Petite Camargue Alsacienne : sentier de découverte de sites restaurés (accueil du public)



Stratégie

Revisiter le Rhin : une ambition française

Place à une stratégie revisitée. La France porte une nouvelle ambition : développer **une approche globale de la renaturation du fleuve permettant aux milieux naturels alluviaux de recouvrer leur pleine utilité.**

Cette relance d'une dynamique de renaturation des écosystèmes rhénans est, en effet, justifiée par les bénéfices attendus qui sont très importants. Il est d'abord question d'auto-épuration. L'écosystème fonctionnel du Rhin est **une véritable usine biochimique naturelle.** Une zone humide peut bloquer entre 50 et 100 % des nitrates ruisselants, ce qui permet de protéger la nappe d'Alsace, première ressource en eau du secteur. Second bénéfice : la gestion des crues et des étiages. Un réel impact sur les crues est observé grâce à la fonction « rétention des eaux » permettant de réguler et tamponner une forte arrivée d'eau. Enfin, renaturer c'est favoriser le retour de la biodiversité de manière générale et notamment des espèces emblématiques. L'amélioration de l'écosystème et les aménagements des grands barrages hydroélectriques ont permis aux poissons migrateurs de progresser dans leur reconquête des cours d'eau. Et ces écosystèmes offrent une multitude d'habitats favorables aux oiseaux migrateurs et hivernants.

Les travaux de renaturation constituent aussi **un levier d'action face au dérèglement climatique,** notamment vis-à-vis des sécheresses, de la multiplication des phénomènes météorologiques brutaux et de la progression des espèces exotiques. Les forêts alluviales permettent de stocker une grande quantité de carbone. Les milieux aquatiques forment des îlots de fraîcheur. Les récentes prévisions du GIEC (Groupe d'experts international sur l'évolution du climat), qui annoncent des pics de chaleur en Alsace de plus de 50°C dès 2040, justifient plus encore l'engagement de ces programmes de renaturation capables de contribuer à réguler ou atténuer ces périodes de crises climatiques. À l'instar des mers et des océans sur les façades maritimes, **le Rhin et ses forêts alluviales auront un rôle majeur de « climatiseur local ».**



« La relance d'une dynamique de renaturation des écosystèmes rhénans est justifiée par les bénéfices attendus qui sont très importants. »



Cette stratégie de renaturation vise également à renouer le lien entre la population et le fleuve. La reconstitution de milieux naturels très riches et la préservation des espaces, facteurs d'identité territoriale, peut conduire au **développement de l'éco-tourisme** - canoë, sentiers découverte, observatoires -, avec des opportunités pour l'économie locale.

Les projets de renaturation d'écosystèmes et de restauration des services concilient les enjeux et les atouts environnementaux, sociaux et économiques des territoires. Les différents usages du Rhin et des écosystèmes liés sont indissociables.

Impulsion

Le Plan Rhin vivant, un défi mobilisateur

Le Plan Rhin vivant est la traduction de cette ambition incarnée par quatre acteurs clés : l'État, la Région Grand Est, l'Agence de l'eau Rhin-Meuse et l'Agence Française pour la Biodiversité.

Ensemble, ils lancent une nouvelle initiative visant une renaturation globale et coordonnée de la rive française du fleuve. Un programme de territoire se construit autour d'objectifs ciblés : passer au stade de travaux sur des programmes ou des études réalisés ces dernières années (vieux Rhin, massif de Marckolsheim), relancer des dynamiques de projets sur des sites déjà pressentis dans les années 1990 mais non encore mis en pratique, compléter les nombreuses opérations mises en œuvre depuis 25 ans, engager rapidement les premières opérations dans le cadre d'un programme territorial « Rhin ».

Le montant des investissements est estimé entre 50 et 80 millions d'euros.



La démarche de ces quatre acteurs est formalisée par **une convention de partenariat 2019-2025** articulée autour de grands principes : pilotage du projet par le collectif de partenaires qui mutualisent leurs moyens financiers et humains pour accompagner les porteurs de projets, mobilisation des outils financiers existants et aide au montage de programmes européens sur les projets les plus ambitieux, mise en œuvre d'une dynamique de partenariat avec l'ensemble des acteurs rhénans, implication des autorités allemandes et suisses en les associant aux comités de pilotage.

Les quatre partenaires signataires s'engagent ainsi à **agir de façon coordonnée aux côtés des acteurs riverains du fleuve pour encourager l'émergence de projets**. Le coup d'envoi de la mobilisation est donné ce 5 décembre 2019 avec la signature de la convention de partenariat et la mise en avant des premiers projets de renaturation « Rhin vivant ». Ce document stratégique constitue **une contribution de la France à la réalisation des objectifs du futur programme Rhin 2040** élaboré au sein de la Commission internationale pour la protection du Rhin (CIPR) à l'échelle du bassin international du fleuve. Un bilan à mi-parcours en 2022 sera établi pour évaluer l'efficacité de la dynamique et la mobilisation des acteurs rhénans. La démarche pourra se développer pour évoluer vers un Plan Rhin vivant élargi.

« Quatre partenaires lancent une nouvelle initiative visant une renaturation globale et coordonnée de la rive française du fleuve. »

Action

Les acteurs de terrain sont déjà à l'œuvre

À chaque territoire ses initiatives et ses projets. Les solutions pour une nouvelle respiration du Rhin, une biodiversité et des paysages retrouvés, viennent avant tout des acteurs de terrain : collectivités, communautés de communes, associations, industriels. Dans ce contexte, le Plan Rhin vivant a vocation à jouer **un rôle d'accélérateur d'initiatives**.

Dans le Nord de l'Alsace, la communauté de communes de la Plaine du Rhin - un territoire de 19 communes pour 19 000 habitants - a mis en œuvre **un projet de reconquête du Stadenrhein**. Cet affluent de la Sauer, long de 3,8 kilomètres, était affecté par les surverses des déversoirs d'orages du réseau d'assainissement de la commune de Beinheim. Au-delà de l'impact écologique, l'aspect visuel du cours d'eau était dégradé alors qu'il serpente le long d'un sentier éco-pédagogique fréquenté par de nombreux riverains.

L'objectif du projet : rétablir de façon durable le bon état et le bon fonctionnement écologique du Stadenrhein et revitaliser son écosystème. À la clé, des travaux de grande ampleur : la restauration de plusieurs tronçons du cours d'eau et la création de quatre zones de dissipation végétalisées aménagées entre les déversoirs d'orage et le ruisseau ainsi que l'extension du volume d'un bassin de pollution existant. Ces ouvrages ont ainsi permis de réduire de façon significative l'impact des rejets d'eaux « unitaires » dans le cours d'eau par temps de pluie. Ce **retour à la nature pour le cours d'eau** participe à la qualité du cadre de vie et à la reconquête des espaces naturels.



À Rhinau, c'est un programme franco-allemand de renaturation du Rhin et de ses milieux alluviaux qui est dès à présent à l'étude. Le projet a pour but d'identifier les solutions concrètes à mettre en œuvre afin de **rendre le feston de Rhinau franchissable pour les espèces aquatiques migratrices**, tout en améliorant à long terme la qualité écologique des zones alluviales des réserves naturelles du Taubergiessen en Allemagne et de l'île de Rhinau en France. Il s'agit ainsi de créer une mosaïque d'habitats favorisant le retour de certaines espèces, d'augmenter la résilience de la faune et de la flore au changement climatique et de contribuer à la préservation de la biodiversité alluviale.

D'une superficie de 17 km², la zone d'étude couvre le Rhin, du barrage de dérivation de Rhinau au Sud jusqu'à la confluence du Rhin avec le Grand Canal d'Alsace au Nord, la zone alluviale sur l'île française de Rhinau et la zone alluviale dans la réserve naturelle du Taubergiessen, entre le Rhin et la digue de hautes eaux. Là encore, la mise en valeur du site pour le grand public et **le développement d'activités de loisirs et de tourisme** font l'objet de réflexions.



Autre programme, autre partenaire. Dans le cadre du Plan Rhin vivant, Voies navigables de France, en tant que gestionnaire du domaine public fluvial le long du Rhin en rive gauche, a décidé de mener une étude pour **caractériser l'état écologique des berges du Rhin** et aboutir à des propositions d'amélioration, de renaturation et de diversification de ces berges tout en garantissant la sécurité. Ces solutions devront permettre de concilier les différents enjeux qui concernent le fleuve, en particulier **la navigation qu'il convient de favoriser en tant que mode de déplacement à faible émission de carbone**, et la production d'énergie renouvelable liée au Rhin.

La sûreté des ouvrages doit également être garantie. De nombreuses digues sont, en effet, classées au titre de la réglementation sur la sécurité des ouvrages hydrauliques. Le périmètre de l'étude porte sur des secteurs entre Kembs, Vogelgrün, Marckolsheim, Rhinau, Gerstein, Strasbourg, Iffezheim et Lauterbourg.

Cette étude illustre la démarche Rhin vivant : réaliser un diagnostic et une analyse critique du potentiel de restauration des berges dans chacun des secteurs visés, recenser les solutions techniques mises en œuvre dans le cadre d'un programme de travaux. La végétalisation de ces berges, actuellement enrochées ou bétonnées, pourrait considérablement **améliorer les capacités de vie, de reproduction et de nutrition de nombreuses espèces**.

« Le Plan Rhin vivant a vocation à jouer un rôle d'accélérateur d'initiatives »

Actuellement, une quarantaine de projets portés par les acteurs de terrain sont inscrits au Plan Rhin vivant.

Témoignages

Pourquoi ils s'engagent dans le Plan Rhin vivant



Jean-Luc Marx, Préfet de la région Grand Est

« Une ambition collective renforcée »

« Le Rhin et ses espaces connexes constituent un territoire où se concentrent à la fois des espaces naturels d'une grande richesse et des usages multiples et structurants. En bénéficiant des expériences et des initiatives passées, le Plan Rhin vivant porte une ambition collective renforcée de gestion et de renaturation d'écosystèmes fonctionnels en lien avec les acteurs de ce territoire et au bénéfice des populations riveraines. Ce plan est également une opportunité de développement accru des coopérations avec nos voisins allemands et suisses. »



Jean Rottner, Président de la Région Grand Est

« Préserver une richesse inestimable »

« Avec l'ensemble des partenaires qui signent cette convention unique, nous partageons l'envie mais aussi la volonté de restaurer les milieux rhénans qui présentent une richesse inestimable du point de vue de la biodiversité. Nous partageons aussi l'idée que la préservation de l'environnement rime avec développement économique et touristique. Nous voulons mettre en valeur tous les atouts que nous offre le Rhin en termes de développement économique, de production d'énergie renouvelable, de mobilité, de tourisme et de loisirs. Nous voulons enfin, ensemble, inscrire cette vision partagée dans l'espace transfrontalier. Le Rhin n'est plus une frontière, c'est un espace de partage et de vie. »



Marc Hoeltzel,

Directeur Général de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse

« Un programme de renaturation sans précédent »

« Le Rhin est l'épine dorsale de tous les écosystèmes du fossé rhénan. Sa restauration écologique est un enjeu majeur pour ce territoire, à même d'apporter des aménités multiples en termes de reconquête de la biodiversité, ou de résilience face au dérèglement climatique. Le Plan Rhin vivant est avant tout un accélérateur de travaux fondé sur la nature. Son ambition est de porter un contrat partenarial d'exception et d'inciter les collectivités et autres acteurs du territoire à s'en emparer.

L'Agence de l'eau Rhin-Meuse sera à leurs côtés pour impulser, coordonner et financer des projets emblématiques de renaturation sur près de 100 kilomètres. Nous serons à l'écoute pour promouvoir, guider et suivre l'avancée de ce défi majeur, pour faire de ce programme une référence à l'échelle européenne. »



Patrick Weingertner,
Directeur Grand Est de l'Agence Française pour la Biodiversité

« Un laboratoire grandeur nature »

« Le Plan Rhin vivant vise aussi à réconcilier les populations avec le fleuve, véritable îlot de fraîcheur possédant un attrait touristique évident. La réserve des îles du Rhin constitue la deuxième halte par ordre d'importance au niveau national pour les oiseaux migrateurs, ce qui en fait un territoire d'exception pour sa biodiversité. Les dynamiques participatives, destinées à impliquer le citoyen, seront également développées dans le cadre de ce projet. Le Plan Rhin vivant constitue donc un laboratoire grandeur nature pour mettre en œuvre des actions de sensibilisation du grand public et ainsi faire évoluer les comportements pour une meilleure prise en compte de la biodiversité. »

Rhin vivant en 10 chiffres clés



1

Elle est unique. La nappe d'Alsace, alimentée en eau, notamment par les milieux annexes du Rhin, est le support précieux de l'activité humaine en Alsace (eau potable, industrie, agriculture...)

1 233

Le Rhin traverse six pays sur une longueur de 1 233 kilomètres. Il est le seul fleuve à relier les Alpes à la Mer du Nord.

300 milliards

Il s'agit du plus puissant fleuve pro-glaciaire européen à l'origine de la plus grande nappe phréatique alluviale d'Europe : 300 milliards de m³, dont 50 pour la seule plaine d'Alsace.

30 millions

C'est le nombre de personnes alimentées en eau potable dans le bassin international du Rhin supérieur.

47 500

Nombre d'hectares classés en zone humide d'importance internationale également appelés sites RAMSAR.

180 millions

Chaque année, plus de 180 millions de tonnes de marchandises sont transportées sur le Rhin.

8 milliards

Les 12 centrales hydroélectriques qui jalonnent le Rhin, entre Bâle et Lauterbourg, produisent 8 milliards de Kwh/an.

50 000

On dénombre entre 50 000 et 60 000 oiseaux d'eau qui hivernent sur le cours du Rhin.

55

Les milieux naturels rhénans abritent 55 espèces de libellules et 17 espèces d'amphibiens. On y trouve aussi plus de 50 espèces d'arbres et arbustes, soit beaucoup plus que dans les forêts de plaine et de montagne.

20 millions

Les aides à la renaturation et la préservation des milieux comprises dans le 11^{ème} programme de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse et de la Région Grand Est représentent globalement 20 millions d'euros par an.

Contact presse : [Terre d'info](#)

Nathalie Chornowicz | 06 83 11 80 77 | nathalie@terredinfo.fr

Visuels HD en téléchargement sur www.terredinfo.fr | Partie Extranet

Mot de passe : presse

[Agence de l'eau Rhin-Meuse](#)

Florence Chaffarod | 03 87 34 47 59 | florence.chaffarod@eau-rhin-meuse.fr

[Préfecture de la région Grand Est](#)

Anne-Laure Mosbrucker | 03 88 21 68 82 | anne-laure.mosbrucker@bas-rhin.gouv.fr

[Région Grand Est](#)

Gaëlle Tortil Texier | 03 88 15 68 67 | gaelle.tortil@grandest.fr

[Agence française pour la biodiversité](#)

Florence Barreto | 01 45 14 88 57 | florence.barreto@afbiodiversite.fr

Crédits photos : AERM / F. Chaffarod, AERM / N. Leblanc, AERM / F. Doncourt, AERM / P. Goetghebeur, F. Zvardon, J.L. Stadler Région Grand Est, S. Vitzthum, Préfecture du Bas-Rhin, Petite Camargue Alsacienne, Réserve de Rhinau.

